BASSIN RM - PROGRAMME D'ACTIONS SUR LA POLLUTION PAR LES PCB

FICHE ACTION N° I.6

Analyses sur cultures irriquées : sols et cultures. Recherche de données scientifiques.

I.6.2 : «Usage des sédiments du Rhône en agriculture»

Objectif de l'action :

Répondre à la question : L'épandage des sédiments du fleuve Rhône sur des terrains agricoles, peutil présenter des risques de pollution des sols, cet épandage pouvant être volontaire (fertilisation avec des limons) ou naturel (crues).

Descriptif sommaire de l'action :

Comme exposé dans la fiche « irrigation », les végétaux n'absorbent pas les PCB par les racines. L'analyse menée est donc centrée sur l'identification d'une pollution « environnementale » de ces sols, mais quelques végétaux seront néanmoins prélevés :

Pour les usages « fertilisation » :

- Enquête auprès des acteurs agricoles sur les pratiques actuelles et passées.

Pour les crues :

- Identification des zones d'épandages fréquemment mise en eau (avec les résultats de l'étude globale des crues du Rhône)

Ensuite:

- Identification des parcelles
- Prélèvements (de sols principalement, mais également quelques végétaux), analyses
- Interprétation

Organisme porteur :

DRAF de bassin (service de la protection des végétaux)

Partenariats techniques nécessaires et délais envisageables de réalisation :

	Fertilisation Qui / Avec	Crue Qui / Avec	Délai
Identification des secteurs	DDAF / CA	DIREN / SNRS	Fin janvier
Choix des parcelles	DRAF	DRAF	Fin févier
Prélèvements	DRAF	DRAF	Fin mars
Résultats analyses	Laboratoires		mai
Interprétation	AFSSA		été
Décision			

Coûts estimatifs :

Maximum 17.000 €

Participations financières possibles :